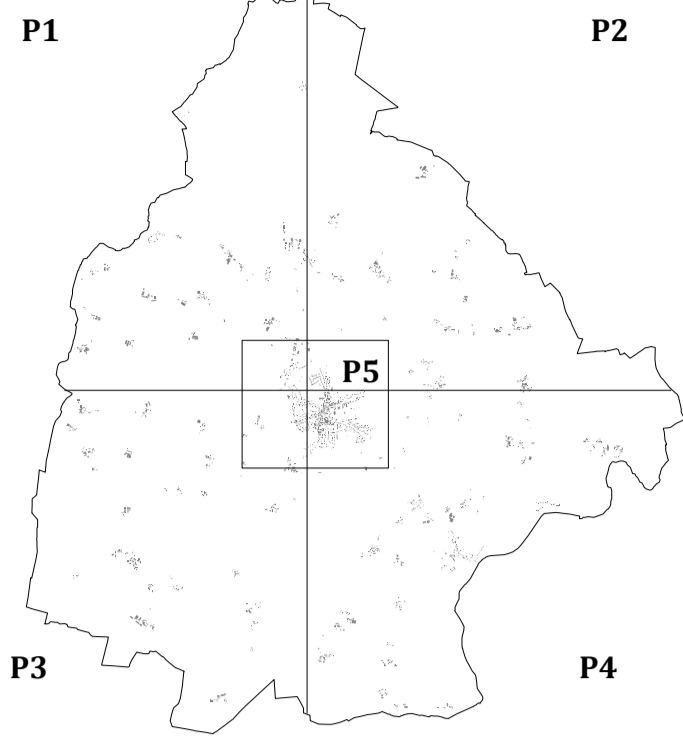


DEPARTEMENT de Loire-Atlantique
Commune de
Moisson-la-Rivière
PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification simplifiée n°2

Pièce n°3 - Règlement
Document graphique



Echelle : 1/5000ème

Vu pour être annexé à
la délibération du :
Le Maire


POS/PLU	Prescrit/e	Arrêté	Approuvé/e
Elaboration du POS		30/11/1982	
Elaboration du PLU	27/08/2003	21/12/2005	22/11/2006
Modification du PLU n°1			22/11/2009
Modification du PLU n°2			26/06/2012
Modification simplifiée n°1			26/02/2015
Modification simplifiée n°2	07/09/2017		18/01/2018

Paysages de l'Ouest - Le Montana B
2 rue du château de l'Arrière - BP 30 661
44306 Nantes cedex 3
Tel : 02 40 76 56 56 - Fax : 02 40 76 01 23
E-mail : p.dessin@wanadoo.fr

P1

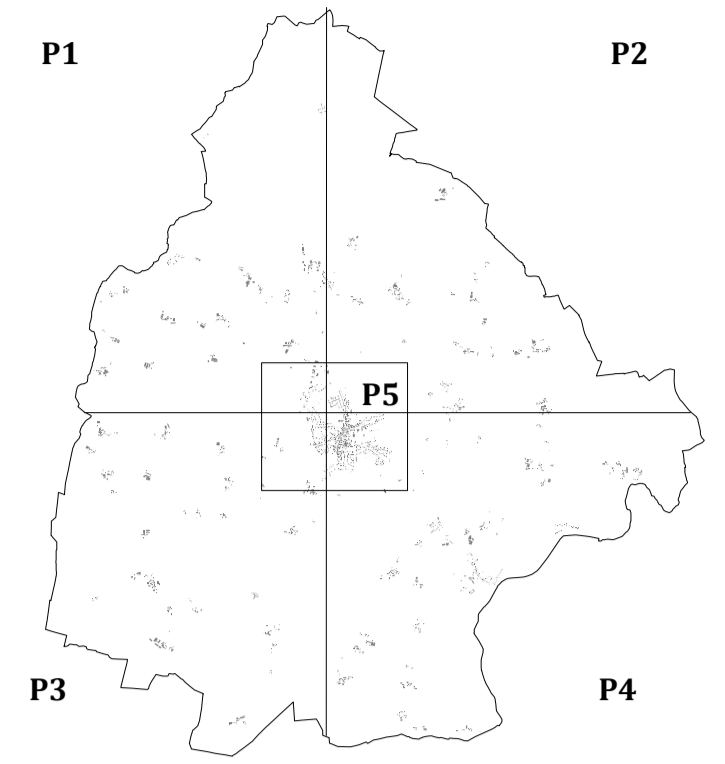
- Ua** Nom de zone
- Limites de zones
 - Emplacements réservés (ER)
 - Espace Boisé Classé (EBC) - L. 130 du code de l'urbanisme
 - Sites Archéologiques
 - Traces archéologiques
 - Limites de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (délibération du Conseil Général de Loire Atlantique du 01/12/1999)
 - Bande tampon à planter
 - Marge de recul (10m/35m)
 - Sentier inscrit au PDIPR
 - Eléments de paysage à préserver (L.123.1.7 du code de l'urbanisme)
- Ua : secteur de centre ancien soumis au permis de démolir
 - Ub : secteur urbain périphérique
 - Ue : secteur d'activités économiques
 - Uv : secteur de villages constructibles
 - Uj : secteur d'équipements publics ou collectifs
 - 1AU : secteur d'urbanisation à court terme
 - 2AU : secteur à urbaniser à long terme (modification du PLU nécessaire)
 - A : secteur agricole
 - Anc : secteur à vocation agricole inconstructible
 - N : secteur naturel à préserver
 - Nh : secteur d'habitat isolé
 - Nhp : secteur d'habitat isolé présentant un intérêt architectural
 - Npa : secteur de zones humides à protéger

Liste des emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie
1 - Aménagement d'un équipement déchetterie verte	Commune	8598m²
2 - Aménagement de carrefour	Commune	1572m²
3 - Elargissement de voie (emprise de 3m)	Commune	400m²
4 - Elargissement de voie (emprise globale de 15m)	Commune	4839m²
5 - Aménagement de carrefour	Commune	72m²
6 - Création d'une voie d'accès	Commune	757m²
7 - Elargissement de voie, largeur 5m	Commune	530m²
8 - Projet de logements pour personnes âgées	Commune	2208m²
9 - Création de voie (emprise de 10m)	Commune	681m²
10 - Création de voie et chemin piéton (emprise de 12m)	Commune	1530m²
11 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	1369m²
12 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	3707m²
13 - Création de parking pour accès au site des Forges	Commune	12935m²
15 - Aménagement carrefour et voirie	Commune	1000m²
16 - Extension réseau d'assainissement	Commune	328m²



DEPARTEMENT de Loire-Atlantique
Commune de
Moisdon-la-Rivière
PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification simplifiée n°2

Pièce n°3 - Règlement
Document graphique




Vu pour être annexé à la délibération du :
Le Maire
Code U799
Echelle : 1/5000ème

POS/PLU	Prescrit/e	Arrêté	Approuvé/e
Elaboration du POS			30/11/1982
Elaboration du PLU	27/08/2003	21/12/2005	22/11/2006
Modification du PLU n°1			22/11/2009
Modification du PLU n°2			26/06/2012
Modification simplifiée n°1			26/02/2015
Modification simplifiée n°2	07/09/2017		18/01/2018

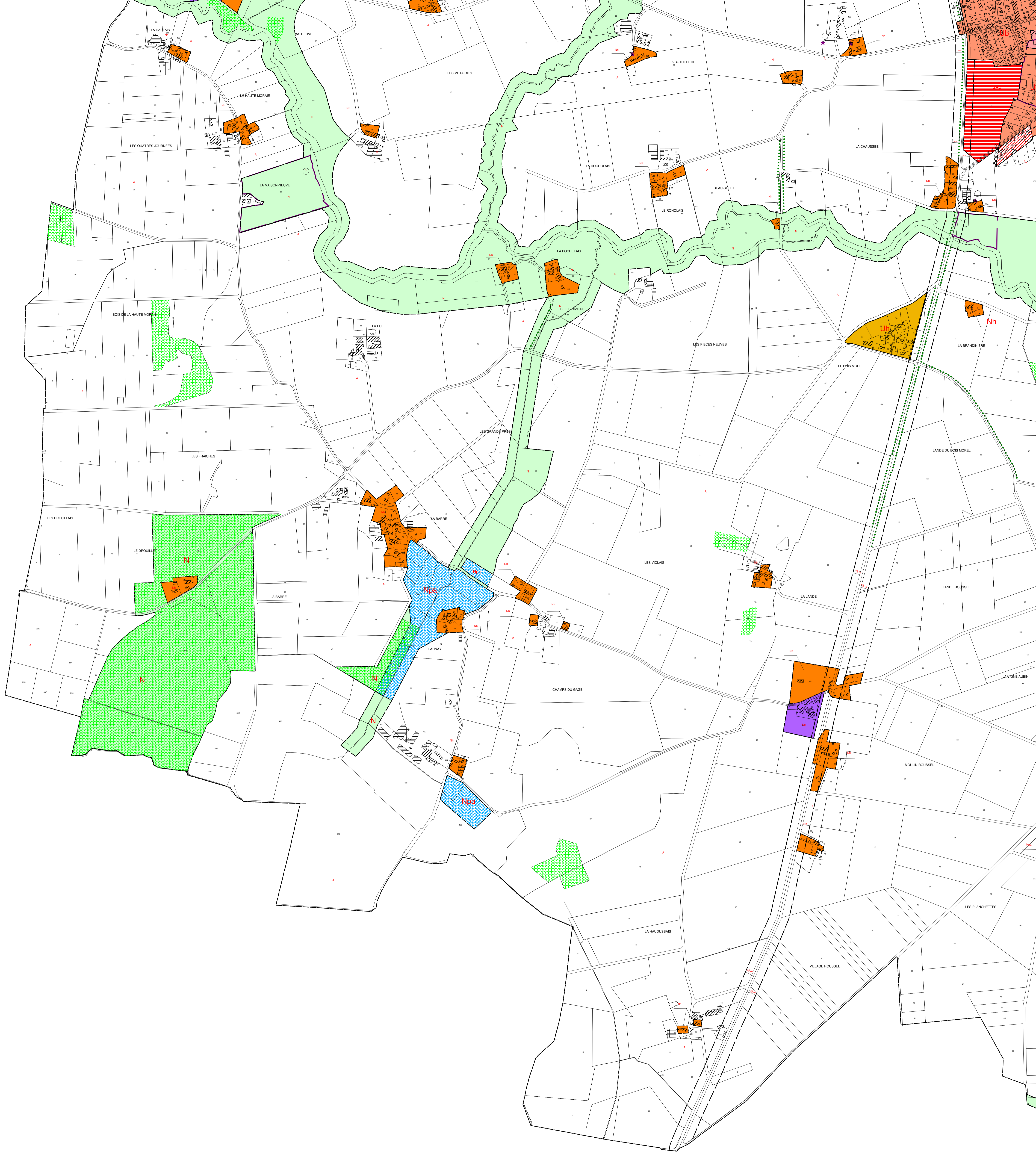
Payages de l'Ouest - Le Montana B
2 rue du château de Féraudière - BP 30 661
44306 Nantes cedex 3
Tel : 02 40 76 56 56 - Fax : 02 40 76 01 23
E-mail : po.dessin@wanadoo.fr

P2



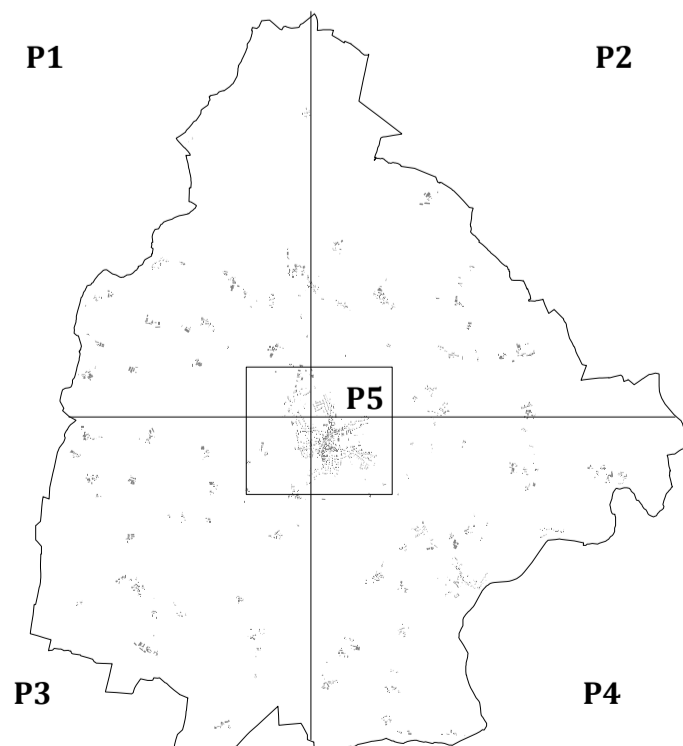
- Ua** Nom de zone
- Limites de zones
 - Emplacements réservés (ER)
 - Espace Boisé Classé (EBC) - L. 130 du code de l'urbanisme
 - Sites Archéologiques
 - Traces archéologiques
 - Limites de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (délibération du Conseil Général de Loire Atlantique du 01/12/1999)
 - Bande tampon à planter
 - Marge de recul (10m/35m)
 - Sentier inscrit au PDIPR
 - Eléments de paysage à préserver (L.123.1.7 du code de l'urbanisme)
- Ua : secteur de centre ancien soumis au permis de démolir
 - Ub : secteur urbain périphérique
 - Ue : secteur d'activités économiques
 - Uh : secteur de villages constructibles
 - Ui : secteur d'équipements publics ou collectifs
 - 1AU : secteur d'urbanisation à court terme
 - 2AU : secteur à urbaniser à long terme (modification du PLU nécessaire)
 - A : secteur agricole
 - Anc : secteur à vocation agricole inconstructible
 - N : secteur naturel à préserver
 - Nh : secteur d'habitat isolé
 - Nhp : secteur d'habitat isolé présentant un intérêt architectural
 - Npa : secteur de zones humides à protéger

Liste des emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie:
1 - Aménagement d'un équipement déchetterie verte	Commune	8598m ²
2 - Aménagement de carrefour	Commune	1572m ²
3 - Elargissement de voie (emprise de 3m)	Commune	400m ²
4 - Elargissement de voie (emprise globale de 15m)	Commune	4833m ²
5 - Aménagement de carrefour	Commune	72m ²
6 - Création d'une voie d'accès	Commune	757m ²
7 - Elargissement de voie, largeur 5m	Commune	530m ²
8 - Projet de logements pour personnes âgées	Commune	2206m ²
9 - Création de voie (emprise de 10m)	Commune	681m ²
10 - Création de voie et chemin piéton (emprise de 12m)	Commune	1530m ²
11 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	1369m ²
12 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	3707m ²
13 - Création de parking pour accès au site des Forges	Commune	12935m ²
15 - Aménagement carrefour et voirie	Commune	1000m ²
16 - Extension réseau d'assainissement	Commune	326m ²



DEPARTEMENT de Loire-Atlantique
Commune de
Moisdon-la-Rivière
PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification simplifiée n°2

Pièce n°3 - Règlement
Document graphique



Echelle : 1/5000ème

Vu pour être annexé à la délibération du :
Le Maire

Code U799

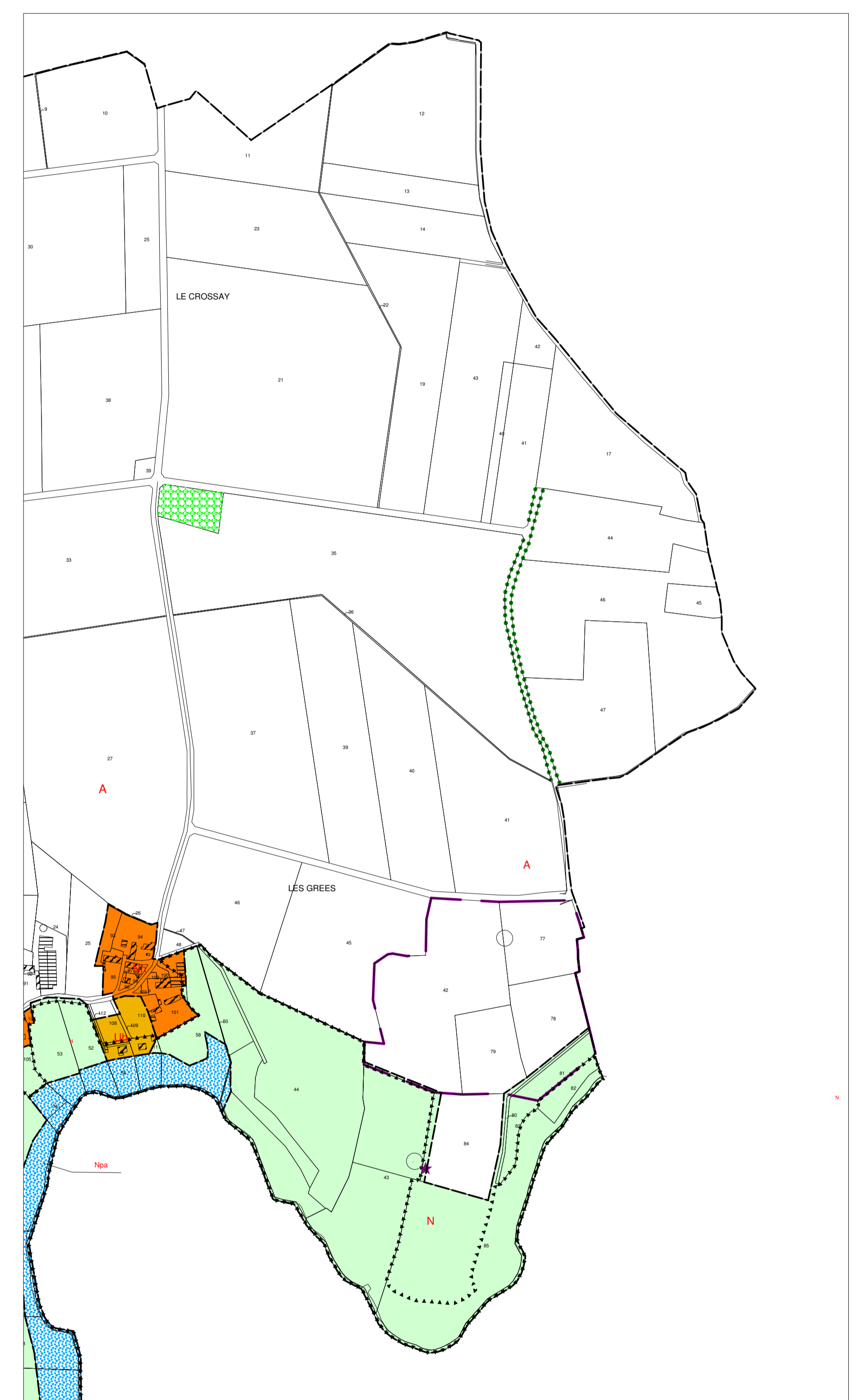
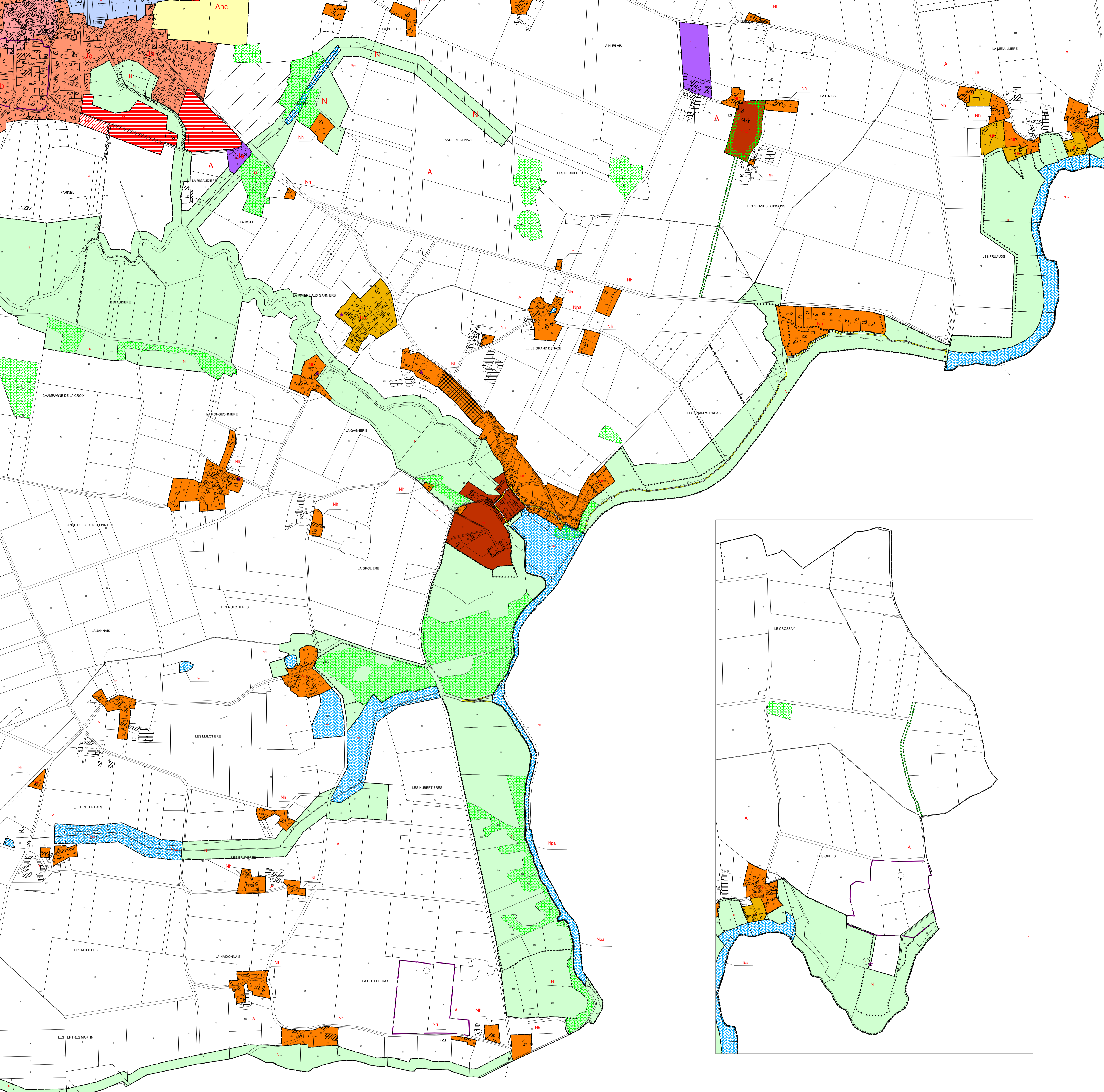
POS/PLU	Prescrit/e	Arrêté	Approuvé/e
Elaboration du POS		30/11/1982	
Elaboration du PLU	27/08/2003	21/12/2005	22/11/2006
Modification du PLU n°1			22/11/2009
Modification du PLU n°2			26/06/2012
Modification simplifiée n°1			26/02/2015
Modification simplifiée n°2	07/09/2017		18/01/2018

Paysages de l'Ouest - Le Montana B
2 rue du château de l'Éraudière - BP 30 661
44300 Nantes cedex 3
Tél : 02 40 76 56 56 - Fax : 02 40 76 01 23
E-mail : po.dessins@wanadoo.fr

- Ua** Nom de zone
- ▭ Limites de zones
- ▣ Emplacements réservés (ER)
- ▣ Espace Boisé Classé (EBC) - L. 130 du code de l'urbanisme
- ▣ Sites Archéologiques
- ★ 1 Traces archéologiques
- ▣ Limites de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (délibération du Conseil Général de Loire Atlantique du 01/12/1999)
- ▣ Bande tampon à planter
- ▣ Marge de recul (10m/35m)
- ▣ Sentier inscrit au PDIPR
- ▣ Eléments de paysage à préserver (L.123.1.7 du code de l'urbanisme)

- ▣ Ua : secteur de centre ancien soumis au permis de démolir
- ▣ Ub : secteur urbain périphérique
- ▣ Ue : secteur d'activités économiques
- ▣ Uh : secteur de villages constructibles
- ▣ Ui : secteur d'équipements publics ou collectifs
- ▣ 1AU : secteur d'urbanisation à court terme
- ▣ 2AU : secteur à urbaniser à long terme (modification du PLU nécessaire)
- ▣ A : secteur agricole
- ▣ Anc : secteur à vocation agricole inconstructible
- ▣ N : secteur naturel à préserver
- ▣ Nh : secteur d'habitat isolé
- ▣ Nhp : secteur d'habitat isolé présentant un intérêt architectural
- ▣ Npa : secteur de zones humides à protéger

Liste des emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie
1 - Aménagement d'un équipement déchetterie verte	Commune	8598m²
2 - Aménagement de carrefour	Commune	1672m²
3 - Élargissement de voie (emprise de 3m)	Commune	400m²
4 - Élargissement de voie (emprise globale de 15m)	Commune	4833m²
5 - Aménagement de carrefour	Commune	72m²
6 - Création d'une voie d'accès	Commune	757m²
7 - Élargissement de voie, largeur 5m	Commune	530m²
8 - Projet de logements pour personnes âgées	Commune	2206m²
9 - Création de voie (emprise de 10m)	Commune	681m²
10 - Création de voie et chemin piéton (emprise de 12m)	Commune	1530m²
11 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	1369m²
12 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	3707m²
13 - Création de parking pour accès au site des Forges	Commune	12935m²
15 - Aménagement carrefour et voirie	Commune	1000m²
16 - Extension réseau d'assainissement	Commune	328m²



Liste des emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie
1 - Aménagement d'un équipement déchetterie verte	Commune	8598m ²
2 - Aménagement de carrefour	Commune	1572m ²
3 - Elargissement de voie (emprise de 3m)	Commune	400m ²
4 - Elargissement de voie (emprise globale de 15m)	Commune	4833m ²
5 - Aménagement de carrefour	Commune	72m ²
6 - Création d'une voie d'accès	Commune	757m ²
7 - Elargissement de voie, largeur 5m	Commune	530m ²
8 - Projet de logements pour personnes âgées	Commune	2208m ²
9 - Création de voie (emprise de 10m)	Commune	681m ²
10 - Création de voie et chemin piéton (emprise de 12m)	Commune	1530m ²
11 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	1369m ²
12 - Cheminement piéton (emprise de 5m)	Commune	3707m ²
13 - Création de parking pour accès au site des Forges	Commune	12935m ²
15 - Aménagement carrefour et voirie	Commune	1000m ²
16 - Extension réseau d'assainissement	Commune	326m ²

- Ua** Nom de zone
- Limites de zones
- ▣ Emplacements réservés (ER)
- ▨ Espace Boisé Classé (EBC) - L. 130 du code de l'urbanisme
- ▭ Sites Archéologiques
- ★ Traces archéologiques
- Limites de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles (délibération du Conseil Général de Loire Atlantique du 01/12/1999)
- ▨ Bande tampon à planter
- Marge de recul (10m/35m)
- Sentier inscrit au PDIPR
- ... Eléments de paysage à préserver (L.123.1.7 du code de l'urbanisme)

- ▣ Ua : secteur de centre ancien soumis au permis de démolir
- ▣ Ub : secteur urbain périphérique
- ▣ Ue : secteur d'activités économiques
- ▣ Uh : secteur de villages constructibles
- ▣ Ui : secteur d'équipements publics ou collectifs
- ▣ 1AU : secteur d'urbanisation à court terme
- ▣ 2AU : secteur à urbaniser à long terme (modification du PLU nécessaire)
- ▣ A : secteur agricole
- ▣ Anc : secteur à vocation agricole inconstructible
- ▣ N : secteur naturel à préserver
- ▣ Nh : secteur d'habitat isolé
- ▣ Nhp : secteur d'habitat isolé présentant un intérêt architectural
- ▣ Npa : secteur de zones humides à protéger

DEPARTEMENT de Loire-Atlantique
Commune de Moisdon-la-Rivière
PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification simplifiée n°2

Pièce n°3 - Règlement
Document graphique

Vu pour être annexé à la délibération du :
Le Maire
Echelle : 1/5000ème

POS/PLU	Prescrit/e	Arrêté	Approuvé/e
Elaboration du POS			30/11/1982
Elaboration du PLU	27/08/2003	21/12/2005	22/11/2006
Modification du PLU n°1			22/11/2009
Modification simplifiée n°1			26/06/2012
Modification simplifiée n°1			26/02/2015
Modification simplifiée n°2	07/09/2017		18/01/2018

Paysages de l'Ouest - Le Montana B
2 rue du château de l'Éraudière - BP 39 661
44306 Nantes cedex 3
Tel : 02 40 76 56 56 - Fax : 02 40 76 01 23
E-mail : p.dessin@wanadoo.fr